

Ouverture de l'enquête publique consacrée au projet d'extension du parc éolien du Miroir

Trois éoliennes supplémentaires à Domart-en-Ponthieu (Somme) pour alimenter au total près de 6 000 personnes en électricité propre et renouvelable : c'est le projet d'extension du parc éolien du Miroir, porté par La Compagnie du Vent, filiale de GDF SUEZ. Une concertation globale de tous les acteurs et riverains concernés est organisée et une enquête publique a lieu depuis le 1^{er} février. C'est le moment de donner votre avis !

Un projet d'extension de parc éolien est aujourd'hui envisagé dans le nord-ouest de la Somme. La Compagnie du Vent propose en effet l'installation de trois aérogénérateurs supplémentaires sur la commune de **Domart-en-Ponthieu**, dans le prolongement du site existant du Miroir. Ce projet viendra compléter les huit éoliennes, actuellement en construction, du parc du Miroir situé sur les communes de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-les-Domart.

Les riverains sont donc invités à prendre connaissance du dossier complet du projet d'extension dans ces deux mairies, et à donner librement leur avis dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 1^{er} février au 3 mars 2010 inclus. Le commissaire enquêteur assure plusieurs permanences pendant toute la période d'enquête publique, afin de recueillir également les déclarations verbales (voir détails ci-dessous). C'est le moment pour les riverains de se prononcer !

Une enquête révèle que les Français plébiscitent l'énergie éolienne : les riverains des parcs y sont favorables à 95%. Une majorité d'entre eux (67%) accepterait même une extension de 10 machines sur leur parc¹. Toutefois, cette écrasante majorité reste le plus souvent silencieuse. Cette tendance changera-t-elle à Domart-en-Ponthieu et à Saint-Léger-les-Domart ? En tous cas, l'information des riverains pendant le développement du projet d'extension, et notamment lors de la réunion publique, n'a pas soulevé d'opposition.

| | |
|---|--|
| <p>Permanences commissaire enquêteur :</p> <p>Domart-en-Ponthieu, en mairie : mardi 2 février de 9h à 12h vendredi 19 février de 14h à 17h samedi 27 février de 9h à 12h</p> <p>Saint-Léger-les-Domart, en mairie : samedi 13 février de 9h à 12h mercredi 3 mars de 14h à 17h</p> | <p>Un dossier synthétique est également consultable dans ces mairies (aux horaires d'ouverture habituels) :</p> <p>Pernois, Berteaucourt-les-Dames, Saint-Ouen, Bettencourt-Saint-Ouen, Ville-le-Marcllet, Flixecourt, Mouflers, Vauchelles-les-Domart, Villers-sous-Ailly, Surcamps, Brucamps, Ergnies, Gorenflos, Franqueville, Domqueur, Fransu, Ribeaucourt, Lanches-Saint-Hilaire, Berneuil.</p> |
|---|--|

¹ Enquête du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, avril 2009

LA COMPAGNIE DU VENT

Le projet d'extension du parc éolien du Miroir

Le projet d'extension du parc éolien du Miroir, dans la Somme, va franchir une nouvelle étape : l'avis des habitants des communes concernées sera primordial tout au long du mois d'enquête.

Le projet d'extension du parc éolien du Miroir, d'une puissance de six mégawatts, compte trois éoliennes implantées sur la commune de Domart-en-Ponthieu (Somme). Leur production totale annuelle de près de 13,6 millions de kilowattheures permettra d'alimenter environ 6 000 personnes en électricité et d'éviter l'émission de plus de 9 000 tonnes de gaz carbonique chaque année. Cette extension est prévue dans le prolongement nord du parc du Miroir, composé de huit éoliennes pour une puissance de 16 mégawatts, actuellement en construction sur les communes de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-les-Domart.

L'histoire d'un projet éolien soutenu par les élus et les riverains

Les premiers contacts de La Compagnie du Vent avec la mairie de Domart-en-Ponthieu pour l'extension du parc éolien datent du mois d'août 2006. Suite à l'avis favorable du conseil municipal, les études de préféabilité ont été lancées : faune, flore, archéologie, environnement sonore, paysage, potentiel éolien, servitudes réglementaires, raccordement au réseau électrique. Les résultats de ces études sont présentés dans les dossiers de demande de permis de construire consultables en mairie de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-les-Domart pendant l'enquête publique.

En octobre 2007, La Compagnie du Vent a organisé une réunion d'information publique en partenariat avec la municipalité, afin de présenter dans le détail le projet d'extension du parc éolien du Miroir, et de répondre aux interrogations de la population locale.

La zone de développement éolien (ZDE) sur le site du Miroir, initiée par la communauté de communes du Val de Nièvre et environs, a ensuite été acceptée par les services de l'Etat en avril 2008.

Aujourd'hui, l'enquête publique est à nouveau l'occasion pour les riverains du projet de donner leur avis avant la fin de l'instruction de la demande de permis de construire par la préfecture de la Somme.

Producteur d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien autour de cette machine, en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda.

Aujourd'hui, les parcs en exploitation et à un stade avancé de construction de La Compagnie du Vent représentent une puissance de 220 mégawatts. La société a par ailleurs engagé une diversification prometteuse dans l'énergie solaire (objectif de 55 Mwc de centrales photovoltaïques installées d'ici 2015).

La Compagnie du Vent est une filiale de GDF SUEZ, un leader mondial de l'énergie, qui détient 56,8 % de ses parts.

Deuxième producteur d'électricité en France, GDF SUEZ dispose d'un parc diversifié de plus de 6 500 MW de puissance installée, composé à près de 70 % de sources d'énergie renouvelables. En France, GDF SUEZ s'est fixé l'objectif de disposer d'un parc de production de 10 000 MW installés à l'horizon 2013, dont près de 2 000 MW d'origine éolienne.

Contact presse :

Isabelle GIUDICELLI, responsable de communication

Tél. : 04 99 52 80 03, e-mail : isabelle.giudicelli@compagnieduvent.com ■ www.compagnieduvent.com ■

*Pour plus d'informations sur les parcs éoliens de La Compagnie du Vent : www.compagnieduvent.com,
rubrique Parcs et Projets*

LA COMPAGNIE DU VENT

Le Triade II • Parc d'activités Millénaire II • 215, rue Samuel Morse • CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com
S.A.S au capital de 13.872.375 € • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683
TVA FR 34350806683